



EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 4 avril 2019

Le Conseil Municipal, convoqué le 28 mars 2019, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER (à partir de la question n° 4), M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS (à partir de la question n° 4), M. Emile BRIOT (à partir de la question n° 4), M. Gueric CHALNOT, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET (à partir de la question n° 4), M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS, Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER (à partir de la question n° 4), Mme Marie-Laure DALPHIN, M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON (à partir de la question n° 4), M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, Mme Christine WERTHE.

Secrétaire :

Mme Carine MICHEL.

Absents :

Mme Claudine CAULET, M. Clément DELBENDE, Mme Myriam EL YASSA, Mme Rosa REBRAB, M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY, M. Pascal BONNET, Mme Mina SEBBAH, M. Julien ACARD, M. Philippe MOUGIN.

Procurations de vote :

Mme Claudine CAULET à Mme Françoise PRESSE, M. Clément DELBENDE à Mme Elsa MAILLOT, Mme Myriam EL-YASSA à Mme Marie ZEHAF, M. Yannick POUJET à Mme Sylvie WANLIN (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Rosa REBRAB à M. Nicolas BODIN, M. Rémi STHAL à Mme Catherine THIEBAUT, Mme Ilva SUGNY à Mme Carine MICHEL, M. Pascal BONNET à M. Jacques GROSPERRIN, Mme Mina SEBBAH à Mme Christine WERTHE.

OBJET : 16 - Direction Citadelle - Demi-journée soigneur - Règlement de l'activité

Direction Citadelle
Demi-journée soigneur - Règlement de l'activité

Rapporteur : M. l'Adjoint MORTON

	Date	Avis
Commission n° 6	19/03/2019	Favorable unanime

Par délibération du 20 septembre 2018, le Conseil Municipal a validé la proposition de développement du produit «demi-journée soigneur», produit qui s'adresse aux enfants et aux adultes sous la forme d'une demi-journée «découverte des coulisses du Parc Zoologique», encadrée par des vacataires horaires en médiation Muséum.

Pour rappel, cette offre sera proposée sur l'ensemble de l'année sauf pendant la fermeture, en juillet et en août. Différents parcours sont proposés en fonction de l'âge :

Parcours 1

Pour 10 ans et plus. Prix proposé : 60 €. Le matin de 8 h 30 à 12 h. Durée 3 h 30.

Groupe de 4 personnes maximum pour la première année (adulte ou enfant) puis 8 personnes.

Jours concernés : le mercredi et le vendredi, ce qui permettra à l'agent vacataire de prendre ses jours de repos le dimanche et le lundi.

Programme :

- De 8 h 30 à 9 h accueil présentation muséum, rappel des règles de sécurité.
 - De 9 h à 10 h. Noctarium transition lumière avant après. Nettoyage, changement de branches, etc. les visiteurs n'auront pas de contact avec les animaux et les urines, excréments (leptospirose, parasitisme).
 - De 10 h à 11 h enrichissements tous primates. Introduction par le médiateur sur la définition d'un enrichissement et sensibilisation sur l'aspect sanitaire et la sécurité. Fabrication d'un enrichissement avec le médiateur puis le groupe retrouve les soigneurs pour déposer l'enrichissement.
 - De 11 h à 11 h 45 Secteur parcs macropodes. Nettoyage aux macropodes et/ou moutons et/ou nourrissage. Nourrissage au biberon des moutons envisageable au printemps.
 - De 11 h 45 à 12 h Finir par la Petite ferme. Nourrissage et/ou enrichissement.
- Proposition de visite libre de la Citadelle le reste de la journée.

Parcours 2

Pour 10 ans et plus. Prix : 60 €. Le matin de 8 h 30 à 12 h. Durée 3 h 30.

Groupe de 4 personnes maximum pour la première année (adulte ou enfant) puis 8 visiteurs.

Le mardi et le jeudi.

Programme :

- De 8 h 30 à 9 h accueil présentation muséum rappel règles sécurité.
- De 9 h à 10 h. Secteur fauves aide au nettoyage. Présence obligatoire d'un soigneur habilité en plus de l'accompagnateur afin qu'il sécurise de façon autonome le secteur avant et après la venue du groupe. Nettoyage dans l'extérieur. Mise en place d'enrichissements (asperger des odeurs, poils, etc.). Le médiateur est sous la directive du soigneur vis-à-vis de la sécurité.
- De 10 h à 11 h. Secteur oiseaux. Nourrissage et entraînement calao grande volière.
- De 11 h à 11 h 45. Secteur Insectarium. Nourrissage des néphiles et du caméléon puis adaptation selon tâches soigneurs présents (changement de branches et changement de fruit, etc.).
- De 11 h 45 à 12 h. Nourrissage bassin de contact (avril à septembre environ) ou les truites (le reste de l'année).

Proposition de visite libre de la Citadelle le reste de la journée.

Parcours 3

Pour les 6 à 9 ans. Prix : 30 € + l'entrée de l'adulte offerte. L'après-midi à partir de 14 h à 16 h. Durée de 2 h.

Une offre anniversaire de 150 € à partir de 8 enfants sera proposée.

Mercredi et samedi sauf pendant les petites vacances.

Groupe de 8 personnes maximum (4 enfants et 4 accompagnateurs).

Programme :

14 h à 14 h 15 : accueil présentation muséum rappel règles sécurité.

14 h 15 à 14 h 45 : Insectarium

14 h 45 à 15 h 00 : Bassin de contact

15 h 00 à 15 h 45 : Petite ferme.

15 h 45 à 16 h 00 : Conclusion.

Il y a très peu d'interaction avec les soigneurs.

Cette nouvelle activité, dont le démarrage est prévu à partir du printemps 2019, fera l'objet d'une inscription par formulaire auquel un règlement de l'activité sera ajouté et détaillé en annexe de la délibération.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal décide de valider le règlement de l'activité «Demi-journée soigneur» joint en annexe de la délibération.



Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
La Première Adjointe

Danielle DARD.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 53

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0